



Sequestration avec arme par lon ex conjoint sur moi et mes filles

Par **Maman19**, le **21/08/2015** à **01:56**

Bonjour cela Fait plus d'un an maintenant que j'ai porte plainte contre mon ex-conjoint et pere de mes enfants il nous a sequestre avec une arme un gom cogne dont il n'a pas pu expliquer la provenance nous avons etait liberee moi et mes deux filles agee de 4 ans et 4 mois a ce moment la par des policier environ 6 ou 7 temoins de tous sa j'ai pris une avocate j'ai etait reconvoquer par des gendarmes pour reconfirmer mes dires car lui soutien que c'est faut que doit je faire pour qu'il soit condanner pour se qu'il nous a fait j'ai subi des violence de sa part pendant 5 ans j'ai donc 2 plaintes contre lui et une main courante mais rien ne bouge aidez-moi

Par **Visiteur**, le **21/08/2015** à **08:59**

Bonjour, un gom cogne ? qu'est ce ? Sinon si la police est venue vous delivrer c'est qu'il y a bien eu sequestration ? Donc un rapport de leur part ?

Par **Maman19**, le **21/08/2015** à **10:56**

Un gom cogne c'est une arme qui ne peu pas tuer c remplis avec des grosse cartouche rempli de plein de billes mais sur le momen j'en savais rien du tout les policiers mon dit qu'il avait le droit d'en avoir un mais pas de me menacer avec de plus il n'avais pas les papiers le probleme c'est que les policier aurai fais des erreur d'apres les gendarmes par exemple ces ma fille qu'il leurs a dit ou etait l'arme alors qu'aparament il ne devait pas lui demander apres ils on pas voulu m'en dire plus mais d'apres les gendarmes des erreurs on etait commise et ils lob dir clairement que dans les cas de violences conjuguals tant que nous ne somme pas gravement blessé il ne risquer rien c'est inadmissible.

Par **louison123**, le **21/08/2015** à **12:07**

Appelez le 39 19 pour les violences conjugales, l'appel est gratuit.

http://www.solidaritefemmes.org/ewb_pages//le-3919-violence-conjugale-infos.php

Par **Maman19**, le **21/08/2015** à **12:38**

Je suis parti depuis 1 an déjà j'ai tout quitté avec 2 sacs à la suite de cette histoire j'ai profité de ces 24h de garde à vue pour quitter le domicile